



# ENSEMBLE POUR LA RETRAITE À 60 ANS

## MANIFESTATION UNITAIRE

### JEUDI 19 JANVIER 2023

### 14H00 RÉPUBLIQUE

En 1982, l'âge de la retraite était fixé à 60 ans pour 37,5 ans de cotisation (5 ans plus tôt pour les catégories actives). Depuis les premières contre-réformes de 1993, on est passé à 40 ans de cotisation et un allongement progressif vers 43 ans (réforme Touraine) avec un départ à 62 ans minimum...

À chaque fois, ces régressions sociales nous ont été présentées comme absolument nécessaires afin de *sauver* définitivement le système de retraite... Aujourd'hui, on nous ressert les mêmes arguments fallacieux pour imposer un report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation.

Les mêmes recettes provoquent les mêmes dégâts : destruction du système des retraites, appauvrissement des retraité-es, précarité du marché de l'emploi...

## CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS FAIRE CROIRE...



« IL FAUT ALLONGER LE TEMPS DE TRAVAIL POUR SAUVER LE SYSTÈME, POUR QU'IL N'Y AIT PAS DE DÉFICIT, POUR FAIRE COMME NOS VOISIN EUROPÉENS, PARCE QU'ON VIT PLUS LONGTEMPS, POUR AMÉLIORER LES PETITES RETRAITES, POUR AMÉLIORER LES RETRAITES DES FEMMES... »



Notre système de retraite n'est pas en péril. Selon le dernier rapport du COR, le prétendu déficit est très faible comparé au budget des retraites et peut se combler très facilement. Par contre, les pistes avancées détérioreraient un système déjà défavorable aux salarié-es et retraité-es.

Pour mémoire, l'âge d'annulation de la décote est déjà à 67 ans (comme chez la plupart de nos voisins européens), l'espérance de vie en bonne santé n'augmente pas, le minimum contributif (MiCo) à 1200€ n'est pas la panacée et n'a pas été amélioré depuis 2003, la situation pour les femmes retraitées serait encore détériorée...

### UN DANGER POUR LES FEMMES

La pension moyenne actuelle perçue par les femmes est inférieure de près de 40 % à celle des hommes. En vieillissant, on augmente le risque d'être au chômage, en arrêt maladie, en invalidité, en précarité... Et les femmes séniors sont plus souvent dans ces situations que les hommes séniors. **Inégalités qui se creuseraient avec un nouveau report de l'âge de départ à la retraite.**

### LA RÉFORME 2023 SERAIT PLUS DURE QUE CELLE DE 2000...

Un MiCo (n'est pas une aide sociale contrairement au minimum retraite) à 85% du SMIC était déjà prévu lors de la réforme 2003 mais jamais appliqué... **85% du SMIC ? C'est quelques euros au-dessus du seuil de pauvreté.** Une misère. De plus, son accès est restrictif (basé sur une carrière complète) et ne devrait pas concerner les actuel·les retraité·es.

### RETRAITE MINIMALE À 1200€ ?

## D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

## UNE RETRAITE À TAUX PLEIN À 60 ANS

### COMMENT LA FINANCER ?

- AUGMENTER LES SALAIRES
- ALIGNER LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES SUR CELLE DES HOMMES
- METTRE FIN AUX EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES
- DÉVELOPPER L'EMPLOI STABLE ET QUALIFIÉ
- TAXER LES PROFITS

REVENDIQUONS



### Communiqué intersyndical

## Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arcbuté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023

**MANIFESTATION UNITAIRE**  
**LE 19 JANVIER 2023 - 14H - RÉPUBLIQUE**